

l'horrible carnage qui tenait les peuples dans l'épouvante et qui avait bouleversé tout l'ordre social ; glorieuse, puisqu'elle est le fruit de la victoire décisive qui vient de couronner l'héroïsme des troupes alliées et de venger par leurs mains le droit méconnu et la justice outragée.

Mais cette paix si bienfaisante et si glorieuse pour les hommes, elle est le don de Dieu. Voilà pourquoi, après avoir exalté l'héroïsme humain qui a si bien servi les desseins providentiels, notre devoir impérieux est de tourner maintenant nos yeux et nos cœurs vers le Seigneur, Dieu des armées et Prince de la paix, et de Lui rendre l'hommage public et sincère de notre reconnaissance.

Dimanche prochain a été désigné par l'autorité civile comme un jour spécial d'actions de grâces à Dieu. Il va sans dire que l'autorité religieuse entre avec empressement dans cette pensée, et désire ardemment que, ce jour-là, tout le peuple chrétien se groupe au pied des autels pour acclamer le Dieu de la victoire et de la paix, pour le saluer comme l'auteur de notre grande joie et pour lui chanter l'hymne de notre reconnaissance.

En conséquence, dimanche prochain, dans toutes les églises et chapelles du diocèse, Messieurs les curés, desservants et aumôniers, voudront bien donner lecture de cette partie de la présente circulaire, et insister sur l'obligation grave de rendre grâces à Dieu pour l'inestimable bienfait que nous tenons de sa main. A la suite de la messe principale, on chantera le *Te Deum* avec versets et oraison.

De plus, comme c'est par la croisade du rosaire que nous avons spécialement sollicité la victoire pour nos armées et la paix pour le monde, d'ici au jour de Noël, on récitera, chaque dimanche, à l'office des Vêpres, un chapelet pour remercier la sainte Vierge de sa puissante intercession.

Les ordonnances spéciales qui ont été faites, prescrivant des prières publiques pour la paix, sont abrogées. Sont également supprimées les deux oraisons commandées, l'une pour la paix, l'autre pour la cessation de l'épidémie. On les remplacera par l'oraison *pro gratiarum actione*, qui se trouve dans le missel à la suite de la messe de *SS. Trinitate*, et qui sera, jusqu'à nouvel ordre, la seule oraison commandée dans le diocèse.

II

Au cours de la semaine prochaine, on fera dans tout le Canada une campagne en faveur de la "Croix Rouge". Il s'agit de recueillir les fonds dont elle a besoin pour continuer et parfaire son œuvre de charité envers les soldats malades et blessés. A cause de la désorganisation dont a souffert le service religieux,